COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 21 au 27 Avril 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Conférence Ministérielle sur la Sécurité Maritime 14

- Maritime Security to top IOC Ministerial conference
- Plan to tackle Indian Ocean insecurity in the pipeline
- Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental
- Conférence ministérielle de la COI : Focus sur la sécurité maritime
- Secteur Maritime : une centaine de délégués à Maurice
- Conférence| Raj Mohabeer (COI) : « Mettre le problème de sécurité maritime sur la plan mondial »
- [VIDÉO] Sécurité maritime : début des travaux préliminaires de la conférence ministérielle
- La Commission de l'Océan Indien organise une conférence ministérielle de « grande envergure » sur la sécurité maritime dans la région
- Une région à protéger
- Pour lutter contre les délits transnationaux en mer : Maurice organise une conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien
- Conférence ministérielle sur la sécurité maritime à Maurice
- Maurice : la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental au cœur d'une conférence ministérielle internationale (SYNTHESE)

1.2 Biodiversité Marine 21

- Les Seychelles vont aider l'île de Rodrigues à Maurice avec une gestion durable du corail

1.3 Changement Climatique 24

- [Vidéo] L'AFD remet €1 million à la COI pour lutter contre le changement climatique
- COI – AFD : Nouveau partenariat en faveur du climat
- COI – AFD : renforcement de partenariat
- La COI bénéficiaire de la Facilité Adapt'Action de l'AFD
- [VIDÉO] La COI obtient un million d'euros de l'AFD pour le rehaussement des services météorologiques de ses États membres
- L'AFD accorde Rs40 M de subvention à la COI
- Lutte contre les effets du changement climatique : la COI bénéficie d'une subvention d'un million d'euros de la Facilité Adapt'Action de l'AFD

1.4 Énergie Renouvelable 32

- La COI vise la création d'un réseau sur les énergies durables
- Marché régional de l'énergie : Les experts examinent

1.5 Pêche 34

- Smartfish, un projet européen pour améliorer la sélectivité

1.6 Politique 35

- Evénements à Tananarive : la réaction de la Commission de l'Océan Indien
- Affrontements à Madagascar : la COI lance un appel à la retenue
- Réactions : les Etats-Unis condamnent la violence
- Revue de presse régionale du 26 avril – MADAGASCAR

EAST AFRICAN BUSINESS WEEK

http://www.busiweek.com/index1.php?Ctp=2&pI=6674&pLv=3&srI=69&spI=221&cI=11

Maritime Security to top IOC Ministerial conference pipeline



ARUSHA, Tanzania--From April 26th to 29th, 100 delegates from 30 States as well as Regional and International organisations will discuss Maritime Security issues and initiatives at a Ministerial conference in Mauritius.

This major event is organized by the Republic of Mauritius, current chair of the Indian Ocean Commission (IOC) and the Secretary General of IOC, with the support of the European Union (EU) through the Eastern and Southern Africa and the Indian Ocean Maritime Security Programme - MASE. A meeting of High Officials will be held from 26th to 27th April to prepare the Ministerial Conference which is scheduled for the 28th and 29th April 2018. A Ministerial Declaration with an action plan will be adopted at the end of the meeting.

This document focuses on all the issues of Maritime Security namely cooperation mechanisms, the fight against illegal fishing and maritime traffickings (drugs, human, money laundering), terrorist risk, environmental crimes and marine pollution.

One of the outcome of the Ministerial Conference is the signature of the two regional agreements on the exchange of maritime information and the coordination of operations at sea. These agreements, developed as part of the EU-funded MASE programme, reflect the willingness of the regional States (IOC member States, Djibouti, Kenya, Tanzania and Somalia) to enhance their collaboration to tackle effectively maritime threats and crimes. The setting up of the two regional centres, one specialized in the exchange and sharing of maritime information in Madagascar and the other one specialized in the coordination of operations at sea, based in Seychelles, are the core subjects of these agreements.

They will be useful instruments for securing the 6 million km2 vast ocean areas of the of the Western Indian Ocean.

THE CITIZEN

23 Avril 2018

http://www.thecitizen.co.tz/News/Plan-to-tackle-Indian-Ocean-insecurity-in-the-pipeline/1840340-4494148-uij6gj/index.html

By EAC

Plan to tackle Indian Ocean insecurity in the

An action plan to tame insecurity on the Indian Ocean is in the offing.

This includes terrorist risks, human and drug trafficking, money laundering, illegal fishing and marine pollution.

"A ministerial declaration with an action plan will be adopted at the end of the meeting," the East African Community (EAC) secretariat said in a statement yesterday. About 30 states as well as regional and international organisations will discuss maritime security issues and initiatives in Port Louis, the Mauritian capital, from Thursday to Sunday. The meeting has been organised by the Indian Ocean Commission (IOC) with the support of the European Union (EU).

"One of the outcomes of the ministerial conference is the signature of the two regional agreements on the exchange of maritime information and coordination of joint operations at sea," the statement added. Tanzania, Kenya, Djibouti and Somalia and island states which are members of the IOC, are among countries expected to effectively take part in combating maritime security crimes and threats.

Under the programme, two regional centres would be established in the region to address maritime security threats within the two million square kilometre western Indian ocean. One centre which will specialise in the exchange and sharing of maritime information will be set up in Madagascar, while the one which will coordinate operations in the sea will be based in the Seychelles.

Until recently, the territorial waters on the East African coast were subjected to various security threats, mainly in the form of piracy on the region's strategic trade routes on the sea. With the support of the United States, the EAC sought the support of the US patrols and proposed establishment of regional maritime patrol unit on the western rim of the Indian Ocean.

AllAfrica

http://allafrica.com/stories/201804240427.html

Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental



Du 26 au 29 avril une centaine de délégués d'une trentaine d'États et organisations régionales et internationales débattront des enjeux et des moyens d'assurer la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental à l'occasion d'une Conférence ministérielle. Cet événement d'envergure, qui se tiendra à l'hôtel Intercontinental, Balaclava, est organisé par la République de Maurice, qui occupe la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien (CBOI), et le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Union européenne (UE) à travers le programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE).

Les hauts officiels se réuniront les 26 et 27 avril pour préparer la Conférence ministérielle qui se tiendra les 28 et 29 avril. Une Déclaration ministérielle assortie d'un plan d'actions sera adoptée à l'issue de la rencontre. Ce document s'intéressera à l'ensemble des enjeux de la sécurité maritime à savoir les mécanismes de coopération, la lutte contre la pêche illégale et contre les trafics maritimes (drogues, trafic humain, blanchiment d'argent), risque terroriste, crimes environnementaux et pollutions maritimes.

A l'issue de la Conférence ministérielle, deux accords régionaux sur l'échange d'information maritime et la coordination d'opérations en mer seront signés. Ces accords, élaborés dans la cadre du programme MASE sur financement de l'UE, marqueront la volonté des États de la région (États membres de la COI, Djibouti, Kenya, Tanzanie et Somalie) d'amplifier leur coopération pour lutter plus efficacement contre les menaces et crimes maritimes. La création de deux centres régionaux, l'un de fusion de l'information maritime à Madagascar et l'autre de coordination des opérations en mer aux Seychelles, sont au cœur de ces accords. Ils seront instruments utiles à la sécurisation des vastes zones océaniques de l'océan Indien occidental, soit 6 millions de km².

Pourquoi une Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental ?

Avec 14 000 kilomètres de côtes et des zones économiques exclusives totalisant 6 millions km2, les États de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI) génèrent, grâce à leurs vastes zones maritimes, 176 milliards $ de revenus chaque année selon Stable Seas qui établit un indice de sécurité maritime. Ce chiffre, a priori conséquent, est en fait en-deçà du potentiel économique maritime de la région. Et pour cause : un État, seul, n'est pas en capacité de lutter efficacement contre l'ensemble des menaces et crimes maritimes qui freine l'émergence d'une économie bleue / océanique génératrice de revenus et d'emplois.

En effet, les actes de piraterie, même s'ils ont significativement diminué, ont refait l'actualité ces derniers mois. La piraterie maritime dans l'océan Indien occidental a directement impacté les économies de la région ainsi que l'économie mondiale, à un maximum de 13 milliards de dollars en 2013. Si la menace de piraterie a diminué, d'autres menaces et crimes maritimes continuent de préoccuper les États de la région et hors région ayant des intérêts économiques partagés dans la zone. Il s'agit de la pêche illicite dans l'océan Indien occidental occasionne, selon la FAO, des pertes de quelque 400 millions $ par an au débarquement soit près d'1 milliard $ en produits transformés. Il s'agit aussi de trafic de drogues, de trafic humain ou de risque terroriste qui fragilisent les sociétés, de blanchiment d'argent qui déstabilisent les circuits financiers formels, de pollutions maritimes qui impactent aussi bien les écosystèmes que les économies.

La Conférence ministérielle se penchera sur l'ensemble des menaces et crimes maritimes et sur les solutions à apporter collectivement pour sécuriser les vastes zones océaniques pour le développement économique et social de la région.

25 Avril 2018

http://lalignedemire.mg/article/Conférence%20ministérielle%20de%20la%20COI%20:%20Focus%20sur%20la%20sécurité%20maritime

Conférence ministérielle de la COI : Focus sur la sécurité maritime



Une centaine de délégués d'une trentaine d'États et organisations régionales et internationales débattront des enjeux et des moyens d'assurer la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental à l'occasion d'une Conférence ministérielle. Cet évènement qui se tiendra du 26 au 29 avril 2018 prochain, est organisé par la République de Maurice, qui occupe la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), et le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Union européenne (UE) à travers le programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE). La région Océan Indien possède 14 000 kilomètres de côtes et des zones économiques exclusives, totalisant en tout, 6 millions km2.

Les États de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI), génèrent, grâce à leurs vastes zones maritimes, 176 milliards de dollars de revenus chaque année, selon Stable Seas qui établit un indice de sécurité maritime. C'est surtout pour bien utiliser ces revenus que les divers États ont jugé bon de discuter des mesures à prendre. Selon la COI, *« un État seul n'est pas en capacité de lutter efficacement contre l'ensemble des menaces et crimes maritimes qui freinent l'émergence d'une économie bleue, génératrice de revenus et d'emplois »*. Madagascar y participe activement à cette conférence ministérielle.

La piraterie menace

Beaucoup de pays qui possèdent des eaux territoriales, sont sous la menace des pirates. La piraterie maritime dans l'océan Indien occidental a directement impacté les économies de la région ainsi que l'économie mondiale, à un maximum de 13 milliards de dollars en 2013, rapporte la COI. À part cela, il y a aussi d'autres menaces comme la pêche illicite dans l'océan Indien occidental. Selon la FAO, la région Océan Indien enregistre des pertes de quelques 400 millions de dollars par an au débarquement, soit

près de 1 milliard de dollars en produits transformés. D'autres dangers aussi peuvent entraver la sécurité maritime de la région avec le trafic de drogue, d'êtres humains ou de risques terroristes qui fragilisent les sociétés, de blanchiment d'argent qui déstabilisent les circuits financiers formels, de pollutions maritimes qui impactent aussi bien les écosystèmes que les économies. Tous ces sujets seront débattus lors de cette conférence ministérielle et des solutions seront à apporter collectivement pour sécuriser les vastes zones océaniques pour le développement économique et social de la région.

Recueillis par Racl.R

COI et ses Projets

Conférence Ministérielle sur la Sécurité Maritime

le mauricien

25 Avril 2018

https://www.lemauricien.com/article/secteur-maritime-une-centaine-de-delegues-a-maurice/

Une centaine de délégués à Maurice



La Commission de l'océan Indien (COI), en collaboration avec la République de Maurice et l'appui de l'Union européenne, organise une conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental les 28 et 29 avril, à Balaclava.

Quelque 150 délégués issus d'une trentaine d'États et d'organisations régionales et internationales sont attendus pour discuter des enjeux et pour prendre des décisions collectives en vue de combattre efficacement les crimes et menaces maritimes.

Près de 70 délégués ont déjà confirmé leur participation. Cet événement est organisé avec le soutien de l'Union européenne à travers le programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE).

Une déclaration ministérielle assortie d'un plan d'action sera adoptée à l'issue de la rencontre. Ce document s'intéressera à l'ensemble des enjeux de la sécurité maritime, à savoir les mécanismes de coopération, la lutte contre la pêche illégale et contre les trafics maritimes (drogues, trafic humain, blanchiment d'argent), risque de terrorisme, crimes environnementaux et pollutions maritimes.

le mauricien

CONFÉRENCE | Raj Mohabeer (COI) :

« Mettre le problème de sécurité maritime sur le plan mondial »

La réunion de hauts officiels en marge de la conférence ministérielle sur la sécurité maritime, qui se tiendra durant le week-end, a débuté ce matin à l'hôtel Intercontinental. Le coup d'envoi a été donné par la secrétaire aux Affaires étrangères, Usha Dwarka-Canabady, qui a souligné l'importance de la sécurité dans la région, ainsi que par le secrétaire de la Commission de l'océan Indien (COI), Hamada Madi Boléro.



Le secrétaire général de la COI, Hamada Madi Boléro, s'adressant à l'assistance ce matin à l'hôtel Intercontinental

L'ouverture officielle de la conférence organisée par la COI se fera par le Premier ministre, Pravind Jugnauth, samedi. Quelque 200 participants venant de pays de la région et d'autres pays éloignés sont actuellement réunis à Maurice. « *La sécurité maritime ne se limite pas aux frontières de l'océan Indien. C'est un problème mondial tenant en compte que l'océan Indien revêt d'une importance mondiale* », a déclaré ce matin au *Mauricien* Raj Mohabeer, chargé d'affaires à la COI.

La conférence ministérielle verra la participation de leaders politiques, d'officiels de haut niveau et d'institutions internationales engagées dans la protection de l'océan et son développement durable. L'objectif consiste à mobiliser l'effort au sein de la région et à l'échelle internationale en vue d'assurer la sûreté d'un gigantesque espace marin, qui représente un 5e du globe. Bordant quatre continents, l'océan Indien comporte des autoroutes maritimes d'importance mondiale. En effet, 50% du transport mondial de pétrole, 40% du transport de gaz et près du tiers du trafic maritime de marchands internationaux transitent par ses eaux. Parmi les grands enjeux sécuritaires qui seront abordés figurent la piraterie ainsi que les trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains. On compte aussi les crimes maritimes transnationaux, le terrorisme, la pêche illégale et le blanchiment d'argent. Sans oublier les catastrophes en mer et les sauvetages, de même que la protection de la biodiversité marine.

Les échanges devraient mener à identifier les actions prioritaires en réponse aux risques, crimes, et délits transnationaux maritimes. Des pistes de collaborations à valeur ajoutée régionales, tangibles et concrètes pourront être identifiées sur chacune des menaces pesant sur la sûreté et la sécurité maritimes dans la région Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI). Partenaires et institutions seront mobilisés, suscitant des engagements spécifiques dans les actions concrètes à mettre en œuvre selon une feuille de route agréée.

La conférence débouchera sur l'adoption d'une déclaration ministérielle assortie d'une feuille de route. De plus, deux accords régionaux seront conclus entre les pays participants au programme MASE (programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien) sur l'échange et le partage d'informations maritimes, notamment à travers le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM), basé à Madagascar.

[VIDÉO] Sécurité maritime : début des travaux préliminaires de la conférence ministérielle



En prélude de la conférence ministérielle sur la sécurité maritime, le week-end prochain, les hauts fonctionnaires des pays de la COI, de la région de l'océan indien et d'autres acteurs internationaux se rencontrent ce jeudi et vendredi à l'hôtel International à Balaclava. Des travaux préliminaires qui déboucheront, certes, sur la signature de deux accords régionaux sur l'échange d'informations maritime et la coordination d'opérations en mer. Mais au-delà, d'assurer la participation active des partenaires internationaux dans la lutte pour la sécurité maritime dans la région.

Posted by Dasa Appalasawmy
Le point avec Linley Appadoo

outremers 360°

26 Avril 2018

http://outremers360.com/politique/la-commission-de-locean-indien-organise-une-conference-ministerielle-de-grande-envergure-sur-la-securite-maritime-dans-la-region/

La Commission de l'Océan Indien organise une conférence ministérielle de « grande envergure » sur la sécurité maritime dans la région

De ce jeudi 26 au lundi 30 avril à l'île Maurice a lieu la première conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'Océan Indien occidental. « *De grande envergure* », une centaine de délégués d'une trentaine d'Etats et organisations régionales et internationales débattront des enjeux et des moyens d'assurer la sécurité maritime dans la région.



©Etat major des Armées / Ministère des Armées

« Cet événement d'envergure est organisé par la République de Maurice, qui occupe la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), et le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Union européenne (UE) à travers le programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE) », indique la COI. Gigantesque espace marin bordant quatre continents, l'Océan Indien est traversé par des autoroutes maritimes d'importance mondiale, avec 50% du transport mondial de pétrole, 40 % du gaz et près du tiers du trafic maritime marchand international transitent par ses eaux.



©Commission de l'Océan Indien

Par conséquent, cette vaste région océanique est confrontée à de grandes menaces et autres enjeux de sécurité : piraterie ; trafic de drogues, d'armes et

d'humains ; crimes maritimes transnationaux ; terrorisme ; pêche illégale ; blanchiment d'argent ; catastrophes naturelles et surtout ; protection de la biodiversité. Concernant ses objectifs, la COI attend plus concrètement de cette conférence « une Déclaration ministérielle assortie d'un plan d'actions sera adoptée à l'issue de la rencontre ». « Ce document s'intéressera à l'ensemble des enjeux de la sécurité maritime à savoir les mécanismes de coopération, la lutte contre la pêche illégale et contre les trafics maritimes (drogues, trafic humain, blanchiment d'argent), risque terroriste, crimes environnementaux et pollutions maritimes ».



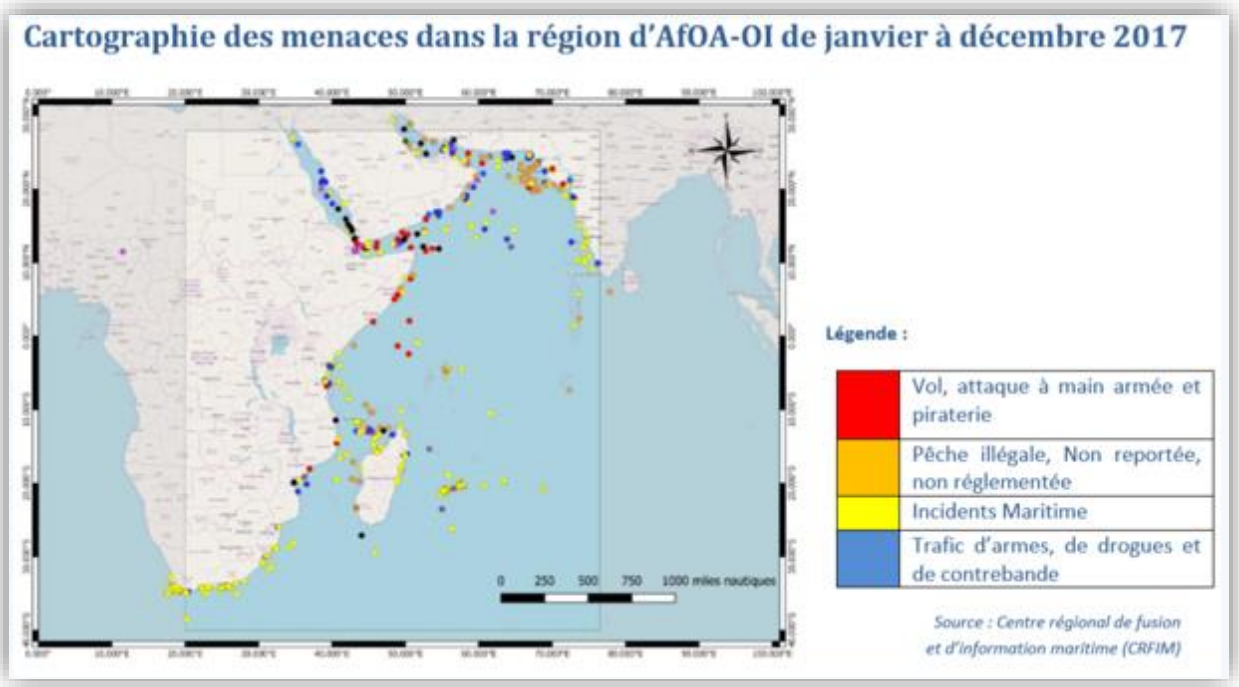
Pourquoi une Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental ?

Avec 14 000 kilomètres de côtes et des zones économiques exclusives totalisant 6 millions km2, les Etats de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI) génèrent, grâce à leurs vastes zones maritimes, 176 milliards $ de revenus chaque année selon Stable Seas qui établit un indice de sécurité maritime. Ce chiffre, a priori conséquent, est en fait en-deçà du potentiel économique maritime de la région. Et pour cause : un Etat, seul, n'est pas en capacité de lutter efficacement contre l'ensemble des menaces et crimes maritimes qui freine l'émergence d'une économie bleue / océanique génératrice de revenus et d'emplois.

En effet, les actes de piraterie, même s'ils ont significativement diminué, ont refait l'actualité ces derniers mois. La piraterie maritime dans l'océan Indien occidental a directement impacté les économies de la région ainsi que l'économie mondiale, à un maximum de 13 milliards de dollars en 2013. Si la menace de piraterie a diminué, d'autres menaces et crimes maritimes continuent de préoccuper les États de la région et hors région ayant des

intérêts économiques partagés dans la zone. Il s'agit de la pêche illicite dans l'océan Indien occidental occasionne, selon la FAO, des pertes de quelque 400 millions $ par an au débarquement soit près d'1 milliard $ en produits transformés. Il s'agit aussi de trafic de drogues, de trafic humain ou de risque terroriste qui fragilisent les sociétés, de blanchiment d'argent qui déstabilisent les circuits financiers formels, de pollutions maritimes qui impacte tant les écosystèmes que les économies.

La Conférence ministérielle se penchera sur l'ensemble des menaces et crimes maritimes et sur les solutions à apporter collectivement pour sécuriser les vastes zones océaniques pour le développement économique



et social de la région.

Les objectifs de la Conférence
Cette conférence s'inscrit dans la continuité d'actions de mobilisation de la communauté régionale et internationale comme le Code de conduite de Djibouti par exemple. Elle vise à identifier les réponses aux défis spécifiques de l'insécurité maritime.

Trois objectifs :

1. Identifier les actions prioritaires en réponse aux risques, crimes, et délits transnationaux maritimes.

2. Dégager des pistes de collaborations à valeur ajoutée régionales, tangibles et concrètes sur chacune des menaces pesant sur la sûreté et la sécurité maritimes dans la région de l'AfOA-OI.

3. Mobiliser les partenaires et institutions et susciter des engagements spécifiques dans les actions concrètes à mettre en œuvre selon une feuille de route agréée.

Les participants à la Conférence, qui sont-ils ?

Les Etats membres de la COI : Union des Comores, France (La Réunion et Mayotte), Madagascar, Maurice, Seychelles

L'Union européenne, partenaire de la région dans le domaine de la sécurité maritime, entre autres.

Etats riverains de l'Afrique orientale et australe (Djibouti, Somalie, Kenya, Tanzanie, Mozambique, Afrique du Sud…)

Autres Etats riverains de l'océan Indien (Inde, Australie…)

Etats ayant des intérêts dans la région et partenaires (Inde, Chine, Royaume-Uni, Etats-Unis…)

Organisations régionales d'Afrique orientale et australe (Comesa, SADC, IGAD, EAC) et Union africaine

Organisations internationales (Organisation maritime internationale, Bureau des Nations unies contre la drogue et le crime, Département des Affaires politiques des Nations unies, Organisation internationale pour les migrations, FAO…)

Les missions européennes et internationales déployées dans l'océan Indien occidental (EUNAVFOR Atalanta, Ocean Shield de l'OTAN…)

Les parties prenantes du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes actuellement présidé par la COI.

INSIDE NEWS

https://www.inside.news/2018/04/conference-ministerielle-sur-la-securite-maritime-dans-locean-indien-occidental/

nioozfr

http://dom-tom.niooz.fr/la-commission-de-l-ocean-indien-organise-une-conference-ministerielle-de-grande-envergure-sur-la-securite-maritime-dans-la-region-24929678.shtml

COI et ses Projets

Conférence Ministérielle sur la Sécurité Maritime

27 Avril 2018

http://www.lequotidien.re/

MAURICE SÉCURITÉ MARITIME

Une région à protéger

Sous l'égide de la COI et du ministère mauricien des Affaires étrangères, l'île Maurice organise une conférence internationale sur la sécurité maritime. Il sera question de piraterie mais aussi de pêche illégale et de trafic de drogue.

L'île Maurice accueille, depuis hier et jusqu'à dimanche, une conférence internationale sur la sécurité maritime. Des dizaines de délégations sont attendues, au moins une centaine de personnes. Un événement d'envergure, pour la Commission de l'océan Indien, co-organisatrice.

Plusieurs Etats sont représentés, dont les pays membres de la COI (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice et la France avec La Réunion), mais également d'Afrique australe et de la Corne de l'Afrique (Afrique du Sud, Mozambique, Kenya, Tanzanie, Djibouti) ou encore des Etats « ayant des intérêts dans la région » (Inde, Chine, Royaume-Uni et Etats-Unis). Et même des organisations internationales comme l'OMI (Organisation maritime internationale), la FAO (la structure des Nations unies en charge de l'agriculture et de l'alimentation), et l'Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Autrefois présentée comme la principale menace régionale, la piraterie maritime est aujourd'hui reléguée au second plan. Selon le Bureau maritime international, les attaques de pirates dans le monde sont au plus bas depuis 22 ans (chiffres de 2017). Neuf « incidents » ont été relevés dans cette région en 2016, contre seulement deux en 2016. La dernière attaque médiatisée remonte à il y a un peu plus d'un an, mars 2017.

Ce sont dorénavant les Philippines et sa région qui enregistrent la plus importante progression en termes d'attaques. Le Golfe de Guinée reste encore sensible.

Cette diminution drastique s'explique par la présence croissante de forces armées internationales dans l'océan Indien depuis des années. L'océan Indien est devenue la région maritime la plus militarisée depuis le Pacifique, lors de la Seconde guerre mondiale. Avec l'UE et son opération Atalante dès 2008, mais aussi l'Otan et les Etats-Unis, la Russie, l'Inde ou encore la Chine, les navires de guerre n'ont jamais été aussi nombreux.

La diplomatie française mentionne toujours la piraterie comme endémique, sur son site Internet, dans le Golfe d'Aden, où transite plus de la moitié de la production mondiale de pétrole, et au large de la Somalie. « *Le reste de l'Océan Indien jusqu'au canal du Mozambique, et la zone comprise entre les Seychelles, les Maldives et les Laquedives* » aussi est concerné.

Impactant elles-aussi directement les économies locales et mondiales, d'autres menaces ont été répertoriées par les Etats de la région, à commencer par le trafic lié aux drogues mais également la pêche illégale.

La région est devenue au moins une plaque tournante, ou une destination finale, de drogues en tout genre. Les statistiques font de Maurice l'un des pays du top 5 mondial au niveau de la consommation d'opiacées. Les nombreuses affaires de « stup » mises au jour ces derniers mois dans la région font craindre une recrudescence de ce commerce illégal.

En mars dernier, une frégate française avait intercepté quatre tonnes de résine de cannabis à une centaine de km au large d'Oman. Plus près de nous, ce sont les trafics en provenance de l'Afrique australe (Tanzanie, Kenya), voire de Madagascar, qui inquiètent les partenaires internationaux.

Signature de deux accords

En matière de pêche, les eaux territoriales des micro-Etats comme Maurice ou les Seychelles ou même de Madagascar attirent les convoitises. Selon la FAO, cette pêche illicite représente « *une perte de près de 400 millions de dollars par an au débarquement, soit près d'un milliard de dollars en produits transformés* », note la Commission de l'océan Indien dans une note présentant la conférence. Madagascar, du fait d'un manque de moyens criants, n'est également pas épargné.

Le risque terroriste fait également partie des préoccupations régionales, avec des zones de conflits relativement proches (Somalie, Yemen,...) et dans lesquelles sévissent des entités liées aux milieux extrémistes religieux.

Les pollutions maritimes, enfin, ou encore la lutte contre le blanchiment d'argent sont elles aussi des problématiques régionales qui seront abordées au cours de cet aréopage de diplomates et autres spécialistes en relations internationales.

« *Cette conférence s'inscrit dans la continuité d'actions de mobilisation* », précise en outre la COI. « *Elle vise à identifier les réponses aux défis spécifiques de l'insécurité maritime* ». « *Cet événement d'envergure est organisé par la République de Maurice, qui occupe la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), et le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Union européenne (UE) à travers le programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (Mase)* », indique encore la COI.

L'Union européenne finance à hauteur de 37,5 millions d'euros ce projet régional baptisé Mase pour « Maritime security », chapeautée par la COI dont Maurice détient actuellement la présidence tournante.

Deux centres régionaux – plutôt qu'un – en charge de la surveillance maritime ont été créés, le Centre régional de coordination opérationnelle de Mahé inauguré en juillet 2017, et le Centre régional de fusion de l'information maritime la même année et basé à Antananarivo. Deux accords seront d'ailleurs signés à l'issue de cette conférence pour définir un peu mieux le rôle de chacun de ces centres.

Frédéric BANC

Pour lutter contre les délits transnationaux en mer : Maurice organise une conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien



Cette conférence, qui se tient du 26 au 29 avril prochain, se penchera sur les moyens d'assurer la sécurité maritime dans l'océan Indien. Elle vise à sécuriser la région et à favoriser un meilleur développement économique et social.

Une trentaine d'États et organisations régionales et internationales prennent part à cette conférence organisée par Maurice, la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne.

Rodney Pierre Louis

Conférence ministérielle sur la sécurité maritime à Maurice



Du 26 au 29 avril prochain, une centaine de délégués d'une trentaine d'États et organisations régionales et internationales débattront des enjeux et des moyens d'assurer la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental à l'occasion d'une Conférence ministérielle. Cet événement d'envergure est organisé par la République de Maurice, qui occupe la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), et le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Union européenne (UE) à travers le programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE).

Les hauts officiels se réuniront les 26 et 27 avril pour préparer la Conférence ministérielle qui se tiendra les 28 et 29 avril. Une Déclaration ministérielle assortie d'un plan d'actions sera adoptée à l'issue de la rencontre. Ce document s'intéressera à l'ensemble des enjeux de la sécurité maritime à savoir les mécanismes de coopération, la lutte contre la pêche illégale et contre les trafics maritimes (drogues, trafic humain, blanchiment d'argent), risque terroriste, crimes environnementaux et pollutions maritimes.

À l'issue de la Conférence ministérielle, deux accords régionaux sur l'échange d'information maritime et la coordination d'opérations en mer seront signés. Ces accords, élaborés dans la cadre du programme MASE sur financement de l'UE, marqueront la volonté des États de la région (États membres de la COI, Djibouti, Kenya, Tanzanie et Somalie) d'amplifier leur coopération pour lutter plus efficacement contre les menaces et crimes maritimes. La création de deux centres régionaux, l'un de fusion de l'information maritime à Madagascar et l'autre de coordination des opérations en mer aux Seychelles, sont au cœur de ces accords. Ils seront instruments utiles à la sécurisation des vastes zones océaniques de l'océan Indien occidental, soit 6 millions de km².

Jean Claude Le Roy

Maurice : la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental au cœur d'une conférence ministérielle internationale (SYNTHESE)

Une conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental s'est ouverte jeudi à Balaclava (nord-ouest de l'île Maurice). Cet événement de quatre jours est organisé par Maurice, qui occupe la présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI) et le secrétariat général du COI.

Une centaine de délégués venus d'une trentaine d'États et organisations régionales et internationales débattront des enjeux et des moyens d'assurer la sécurité maritime dans cette région.

De hauts responsables sont réunis jeudi et vendredi pour préparer la conférence ministérielle du week-end. Une déclaration ministérielle assortie d'un plan d'action sera adoptée à l'issue de la rencontre. Elle s'intéressera à l'ensemble des enjeux de la sécurité maritime, à savoir les mécanismes de coopération, la lutte contre la pêche illégale et les trafics maritimes (stupéfiants, trafic humain), le blanchiment d'argent, le risque terroriste, les crimes environnementaux et les pollutions maritimes.

À l'issue de la conférence, deux accords régionaux sur l'échange d'information maritime et la coordination d'opérations en mer seront signés. Élaborés dans la cadre du programme de promotion de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE), avec un financement de l'Union européenne, ils marqueront la volonté des États et régions riverains -ceux de la COI (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Réunion), ainsi que Djibouti, le Kenya, la Tanzanie et la Somalie- d'amplifier leur coopération pour lutter plus efficacement contre les menaces et crimes maritimes.

La création de deux centres régionaux, l'un de fusion de l'information maritime à Madagascar et l'autre de coordination des opérations en mer aux Seychelles, est au cœur de ces accords. Ils seront instruments utiles à la sécurisation des vastes zones océaniques de l'océan Indien occidental, soit 75 millions de km².

Avec 14.000 km de côtes et des zones économiques exclusives totalisant 6 millions de km², les États d'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien

(AfOA-OI) génèrent, grâce à leurs vastes zones maritimes, 176 milliards de dollars de revenus chaque année.

Ce chiffre, a priori conséquent, est en fait en deçà du potentiel économique maritime de la région. Et pour cause : un Etat, seul, n'est pas en capacité de lutter efficacement contre l'ensemble des menaces et crimes maritimes qui freinent l'émergence d'une économie bleue/océanique génératrice de revenus et d'emplois.

En effet, les actes de piraterie, même s'ils ont significativement diminué, ont refait l'actualité ces derniers mois. La piraterie maritime dans l'océan Indien occidental a directement impacté les économies de la région ainsi que l'économie mondiale, atteignant un pic 13 milliards de dollars en 2013. Si la menace de piraterie a diminué, d'autres menaces et crimes maritimes continuent de préoccuper les Etats de la région et hors région ayant des intérêts économiques partagés dans la zone.

Il s'agit aussi de discuter de la pêche illicite dans l'océan Indien occidental qui occasionne, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des pertes de quelque 400 millions de dollars par an au débarquement soit près d'un milliard de dollars en produits transformés, mais aussi les trafics de drogue, d'êtres humains ou de risque terroriste, du blanchiment d'argent et des pollutions maritimes.

La conférence ministérielle se penchera donc sur les solutions à apporter collectivement pour sécuriser les vastes zones océaniques pour le développement économique et social de la région.

Les Seychelles vont aider l'île de Rodrigues à Maurice avec une gestion durable du corail



Projet de restauration du corail de l'île du Cerf qui a débuté en 2015. (Savinien Leblond, Cerf Island Conservation Program

Le personnel de l'Autorité des parcs nationaux des Seychelles commencera le mois prochain un échange avec l'île de Rodrigues à l'île Maurice pour l'aider dans sa gestion des coraux.
Cet échange est possible grâce à un programme dans le cadre duquel la Commission de l'océan Indien (COI) a élaboré un guide à l'intention de ses États membres sur la gestion de ses zones côtières.

L'île Rodrigues est une île autonome de la République de Maurice. Allen Cedras, gestionnaire inter-îles de la National Parks Authority, a déclaré que c'est la première fois qu'un tel guide est développé. Le guide - bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières ou bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières - est en français et en anglais. C'est le résultat du projet de gestion de la zone côtière entamé il y a trois ans. "Le but du projet est de rendre les îles voisines plus conscientes de la nécessité de gérer les zones côtières", a expliqué M. Cedras. La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1982 à Port Louis (Maurice) et institutionnalisée en 1984 par l'Accord de Victoria aux Seychelles.



Barrières construites à Anse à la Mouche pour prévenir l'érosion côtière (Salita Karapetyan) Photo License: CC-BY



Photo : L'hôtel organise des activités de plantation où de jeunes mangroves sont plantées pour restaurer les zones dégradées.

Le COI est composé de cinq pays de l'océan Indien africain : les Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion et les Seychelles. Les cinq ont des caractéristiques différentes : La Réunion en tant que région d'outre-mer française ; Maurice et les Seychelles sont des pays à revenu intermédiaire, tandis que les Comores et Madagascar figurent parmi les pays les moins avancés. Mais les cinq nations insulaires partagent la proximité géographique, les relations historiques et démographiques, les ressources naturelles et les problèmes de développement communs.

Cedras a déclaré que les îles ont compilé leurs meilleures pratiques dans un guide, dont les îles peuvent bénéficier. "Par exemple, une bonne pratique de Madagascar pourrait aussi être bonne pour les Seychelles. Mais si nous n'avions pas fait ce guide, nous n'aurions pas su ", a déclaré Cedras.

Cedras a déclaré que ce qui peut être partagé à travers le guide ne concerne pas seulement l'environnement mais concerne aussi bien l'agriculture que l'écotourisme, mais tout ceci est lié à la conservation. "À nouveau Madagascar a une vaste forêt de mangroves par rapport à nous.

Grâce à ce projet, nous avons appris comment Madagascar utilise ses mangroves au profit de la communauté. Par exemple, les crabes sont cultivés dans ces forêts et sont ensuite vendus. C'est extraire les mangroves d'une manière durable ", a expliqué le gestionnaire. Cedras a déclaré que les Seychelles - un groupe d'îles dans l'océan Indien occidental - également considéré comme un champion en matière d'environnement, a utilisé ses réussites dans le domaine de la gestion marine.

"Ce que les Seychelles ont partagé dans le guide, c'est la manière dont nous utilisons l'argent récolté dans les parcs nationaux pour soutenir ces aires protégées. Nous avons également partagé comment les bouées peuvent aider à protéger les récifs coralliens », ajoute Cedras. La gestion de son récif est ce que les Seychelles partageront avec l'île de Rodrigues. "L'équipe partira en mai et nous leur montrerons comment, de la manière la plus durable et la plus simple, ils peuvent installer ces bouées qui empêcheront la destruction des coraux", a déclaré M. Cedras. Cedras ajoute que « les Seychellois partageront également leurs connaissances sur la gestion des parcs marins car nous sommes plus avancés et expérimentés ».

Un autre domaine dans lequel Cedras estime que les Seychelles peuvent bénéficier de ce guide concerne le reboisement des zones touchées par les feux de forêt.



Le parc national marin de Baie Ternay. (Gerard Larose, Seychelles Tourism Board) Photo License: CC-BY

"Nous avons tendance à utiliser des jeunes pousses reproduites de notre pépinière pour planter dans ces zones, mais nous avons vu sur l'île de Sainte Marie à Madagascar, des plantes endémiques plantées avec des fertilisants et propagées sur ces sites", explique Cedras.

Plus de 100 bonnes pratiques ont été soumises pour le guide. Mais seules celles qui ont été considérées comme pouvant être adaptées dans tous les pays de la Commission de l'océan Indien ont été utilisées. Cedras a indiqué que le guide sera maintenant mis en ligne afin que chaque personne focale dans chaque état membre de l'île puisse créer un réseau et partager ces bonnes pratiques avec d'autres partenaires.

La mission principale de la Commission de l'océan Indien est de renforcer les liens d'amitié entre les pays et d'être une plate-forme de solidarité pour l'ensemble de la population de la région de l'océan Indien africain. La mission de COI comprend également le développement, à travers des projets liés à la durabilité de la région, visant à protéger la région, améliorer les conditions de vie des populations et préserver les différentes ressources naturelles dont dépendent les pays.

Par : Sharon Ernesta et Traduit par : Rudie Bastienne

http://mbc.intnet.mu/article/protection-éco-marine-les-seychelles-sengagent-à-aider-maurice-et-rodrigues-dans-la-gestion

23 Avril 2018

http://ionnews.mu/video-lafd-remet-e1-million-a-la-coi-pour-lutter-contre-le-changement-climatique-230418/

[Vidéo] L'AFD remet €1 million à la COI pour lutter contre le changement climatique



L'Agence française de développement (AFD) renouvelle son engagement auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) et ses États membres pour lutter contre le changement climatique. L'enveloppe est d'une valeur d'un million d'euros.

Les deux parties ont signé un protocole d'entente concernant la mise en œuvre des « contributions prévues déterminées au niveau national » présentées, en décembre 2015, lors de la COP21, à Paris. Et cela à travers la facilité Adapt'Action.

Pour Hamada Madi, secrétaire général de la COI, cette signature ouvrira d'autres horizons dans le domaine du changement climatique. L'aide devrait financer un programme de formation de haut niveau quant à l'utilisation des modèles de simulation climatique. Mais aussi des études préparatoires, l'une sur les écosystèmes côtiers et l'autre sur le renforcement des services météorologiques et climatiques.

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=kFdJCBnKI4w

24 Avril 2018

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2018/04/24/coi-afd-nouveau-partenariat-en-faveur-du-climat/

COI – AFD : Nouveau partenariat en faveur du climat



Madagascar, comme la majorité des pays du sud-ouest de l'Océan Indien, est régulièrement exposé aux impacts du changement climatique.

La Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Agence Française de Développement (AFD) ont renforcé leur partenariat en faveur du climat en signant, le 23 avril 2018 un protocole d'entente sur la mise en œuvre des « *contributions prévues déterminées au niveau national* (CPDN) » présentées lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, à travers lesquelles les États ont pris des engagements chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique. Par le biais de ce protocole d'entente avec l'AFD, les pays membres de la COI pourront bénéficier de la facilité « Adapt'Action » qui soutient la mise en œuvre des « CPDN ». Rappelons que la COI est la seule organisation régionale à bénéficier du programme « Adapt'Action » aux côtés de 15 pays en développement.

Formation. Ce nouveau partenariat COI-AFD s'articulera autour de deux composantes. D'une part, un programme de formation de haut niveau sur deux ans pour des professionnels des États membres de la COI sur l'utilisation des modèles de simulation climatique. Cette formation permettra notamment de renforcer les compétences pour mieux anticiper les impacts du climat à l'horizon 2050 sur la santé publique, l'environnement, les ressources en eau, les risques de catastrophes ou encore les transports. D'autre part, le partenariat inclut le lancement des études préparatoires de deux projets régionaux d'adaptation au changement climatique, l'un sur la résilience des écosystèmes côtiers et l'autre sur le renforcement des services météorologiques et climatiques, qui seront présentés au Fonds vert pour le climat.

Recueillis par Hanitra R.

COI – AFD : renforcement de partenariat

La Commission de l'océan Indien (COI) et l'Agence française développement (AFD) renforcent leur partenariat pour le développement durable de l'Indianocéanie, avec la signature d'un protocole d'entente portant sur la mise en œuvre des « *contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN)* », présentées lors de la Cop21 à Paris en décembre 2015. La signature de ce protocole s'est tenue hier au Secrétariat général de la COI.

La lutte contre les effets du changement climatique est un axe majeur de l'intervention de la COI comme de l'AFD. Et à travers ce CPDN, les Etats ont pris des engagements fermes et chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Le protocole d'entente avec l'AFD permettra à la région de bénéficier de la facilité Adapt' Action qui soutient la mise en œuvre des CPDN. La COI est la seule organisation régionale à bénéficier du programme Adapt'Action aux côtés de 15 pays en développement.

Ainsi, ce nouveau partenariat COI-AFD s'articulera autour de deux composantes : un programme de formation de haut niveau, sur deux ans, pour des professionnels des États membres de la COI, sur l'utilisation des modèles de simulation climatique et le lancement des études préparatoires de deux projets régionaux d'adaptation au changement climatique, l'un sur la résilience des écosystèmes côtiers et l'autre sur le renforcement des services météorologiques et climatiques, qui seront présentés au Fonds vert pour le climat.

Arh.

25 Avril 2018

http://www.maurice-info.mu/la-coi-beneficiaire-de-la-facilite-adaptaction-de-lafd.html

La COI bénéficiaire de la Facilité Adapt'Action de l'AFD



Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), M. Hamada Madi, le directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) pour Maurice et les Seychelles, M. Matthieu Discour, et l'Ambassadeur de France à Maurice, M. Emmanuel Cohet, ont signé, le mardi 23 avril 2018 au siège de l'organisation régionale, un protocole d'entente portant sur une subvention en appui aux actions de la COI dans la lutte contre les effets du changement climatique.

À travers ce protocole d'entente, la COI bénéficie d'une subvention d'1 million € de la Facilité Adapt'Action de l'AFD. La COI est la seule organisation régionale à être récipiendaire d'une subvention d'Adapt'Action aux côtés de 15 pays en développement. Cette facilité, mise en place dans le droit fil de la Conférence de Paris sur le climat en 2015 (COP21), vise à accompagner les bénéficiaires dans la mise en place d'une gouvernance climatique leur permettant de réaliser les engagements pris à la COP21, c'est-à-dire les contributions déterminées au niveau national, dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques et plans d'actions d'adaptation aux effets du changement climatique et dans la conception de programmes d'adaptation structurants et transformationnels, notamment en ce qu'il s'agit des infrastructures.

« L'Indianocéanie ressent chaque jour davantage les impacts du changement climatique qui révèlent nos failles, nos lacunes et nos déséquilibres structurels », a rappelé Hamada Madi. Il s'est ainsi d'autant plus félicité de l'octroi de cette enveloppe budgétaire de l'AFD qu'elle servira « à financer le montage de deux projets dans un temps record, l'un sur la résilience des écosystèmes côtiers et l'autre sur la mise à niveau des équipements et des services météorologiques de nos États pour faire face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, et à offrir à nos États membres la possibilité de bénéficier au plus vite des financements innovants pour l'adaptation aux effets des dérèglements climatiques ».

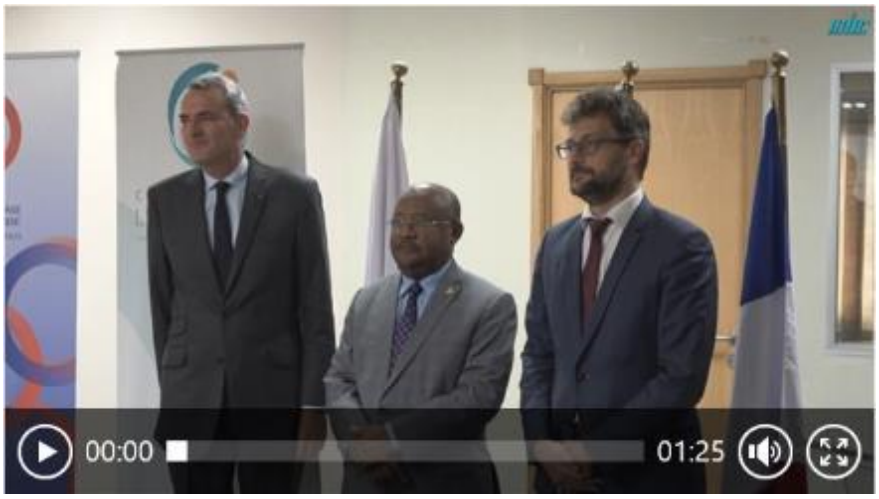
Signature du protocole d'entente COI-AFD pour une subvention de la Facilité Adapt'Action en présence de nombreux partenaires de la COI.

« L'AFD est l'un des précurseurs [mondiaux] et chefs de file dans l'intégration des dimensions ''climat-développement'', avec 18 milliards d'euros d'engagements depuis 2005 », a souligné le directeur de l'AFD. Au niveau régional, cela s'est traduit par le financements de projets COI tels qu'Acclimate, Risques naturels ou encore le projet de Gestion durable des zones côtières à travers le Fonds français pour l'environnement mondial. C'est donc en toute logique que ce nouvel appui de l'AFD « s'insère dans la stratégie climat de l'AFD qui a été profondément renouvelée pour répondre aux défis du dérèglement climatique ». Cette subvention participe aussi à la consolidation du partenariat entre les deux organisations dans le domaine de la préservation des biens publics mondiaux et en faveur de la transition écologique des îles de l'Indianocéanie.

Pour l'Ambassadeur de France à Maurice, le protocole d'entente signé entre l'AFD et la COI illustre aussi l'engagement fort de la diplomatie climatique de la France qui promeut « une nouvelle approche globale sobre en émissions carbone » et qui doit aussi contribuer « à l'autonomisation des femmes » pour qu'elles soient aussi des actrices d'un nouveau paradigme du développement, résolument durable et plus résilient face aux effets du changement climatique. Et de conclure en rappelant l'urgence d'agir concrètement avec les mots de l'ancien Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon : « il n'y a pas de plan B parce qu'il n'y a pas de planète B ».

Jean Claude Le Roy

[VIDÉO] La COI obtient un million d'euros de l'AFD pour le rehaussement des services météorologiques de ses États membres



La Commission de l'océan indien met en place un projet de rehaussement des services météorologiques de ses États membres. Dans cette optique, elle bénéficie d'une enveloppe budgétaire d'un million d'euros de l'Agence Française de Développement qui servira aussi à financer un autre projet de résilience des écosystèmes marins. La signature du protocole d'entente entre la COI et l'AFD a eu lieu lundi au siège de l'organisation régionale à Ébène.

Compte-rendu d'abdel Baulacky
Posted by Dasa Appalasawmy

le mauricien

PROTOCOLE | Changement climatique

L'AFD accorde Rs 40 M de subvention à la COI

Un protocole d'entente portant sur une subvention en appui aux actions de la Commission de l'Océan Indien (COI) dans la lutte contre les effets du changement climatique a été signé hier par le secrétaire général Hamada Madi, le directeur de l'Agence française de développement (AFD) pour Maurice et les Seychelles, Matthieu Discour, et l'Ambassadeur de France à Maurice, Emmanuel Cohet, au siège de l'organisation régionale.

À travers ce protocole d'entente, la COI bénéficie d'une subvention de 1 million d'euros (plus de Rs 40 M) de la Facilité Adapt'Action de l'AFD. La COI est la seule organisation régionale à être récipiendaire d'une subvention d'Adapt'Action aux côtés de 15 pays en développement. Mise en place dans le droit fil de la Conférence de Paris sur le climat en 2015 (COP21), cette facilité vise à accompagner les bénéficiaires dans la mise en place d'une gouvernance climatique, leur permettant de réaliser les engagements pris à la COP21; c'est-à-dire, les contributions déterminées au niveau national, dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques et plans d'action d'adaptation aux effets du changement climatique, et dans la conception de programmes d'adaptation structurants et transformationnels, notamment en ce qu'il s'agit des infrastructures.

« *L'Indianocéanie ressent chaque jour davantage les impacts du changement climatique qui révèlent nos failles, nos lacunes et nos déséquilibres structurels* », a rappelé Hamada Madi. Le secrétaire général de la COI s'est ainsi d'autant plus félicité de l'octroi de cette enveloppe budgétaire de l'AFD qui servira « *à financer le montage de deux projets dans un temps record, l'un sur la résilience des écosystèmes côtiers et l'autre sur la mise à niveau des équipements et des services météorologiques de nos États pour faire face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, et offrir à nos États membres la possibilité de bénéficier au plus vite de financements innovants pour l'adaptation aux effets des dérèglements climatiques* ».

Matthieu Discour a, lui, souligné que « *l'AFD est l'un des précurseurs mondiaux et chefs de file dans l'intégration des dimensions "climat développement", avec 18 milliards d'euros d'engagements depuis 2005* ». Au niveau régional, cela s'est traduit par le financement de projets COI, tels qu'Acclimate, Risques naturels ou encore le projet de Gestion durable des zones côtières à travers le Fonds français pour l'environnement mondial. C'est donc en toute logique que ce nouvel appui de l'AFD « *s'insère dans la stratégie climat de l'AFD qui a été profondément renouvelée pour répondre aux défis du dérèglement climatique* ». Cette subvention participe aussi à la consolidation du partenariat entre les deux organisations dans le domaine de la préservation des biens publics mondiaux et en faveur de la transition écologique des îles de l'Indianocéanie.

Pour l'Ambassadeur de France à Maurice, le protocole d'entente signé entre l'AFD et la COI illustre aussi l'engagement fort de la diplomatie climatique de la France qui promeut « *une nouvelle approche globale sobre en émissions carbone* » et qui doit aussi contribuer « *à l'autonomisation des femmes* » pour qu'elles soient aussi des actrices d'un nouveau paradigme du développement, résolument durable et plus résilient face aux effets du changement climatique. Et de conclure en rappelant l'urgence d'agir concrètement avec les mots de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon : « *il n'y a pas de plan B parce qu'il n'y a pas de planète B* ».

Lutte contre les effets du changement climatique : la COI bénéficie d'une subvention d'un million d'euros de la Facilité Adapt'Action de l'AFD



Au siège de l'organisation régionale, le lundi 23 avril, Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien et l'Agence Française de Développement ont signé, un protocole d'entente portant sur une subvention en appui aux actions de la COI dans la lutte contre les effets du changement climatique. À travers, ce protocole d'entente, la COI bénéficie d'une subvention d'un million d'euros de la Facilité Adapt'Action de l'AFD. La COI est la seule organisation régionale à être récipiendaire d'une subvention d'Adapt'Action aux côtés de 15 pays en développement. Cette facilité, mise en place dans le droit-fil de la Conférence de Paris sur le climat en 2015 (COP21), vise à accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques aux effets du changement climatique.

By Axelle Ramdeal

COI et ses Projets

Energie Renouvelable

25 Avril 2018

https://defimedia.info/

Le Défi QUOTIDIEN

COOPÉRATION

La COI vise la création d'un réseau sur les énergies durables

KAMLESH BHUCKORY
kamlesh@defimedia.info

Organisations écologiques, fonds d'investissements et gouvernements le confirment. L'heure est à l'énergie renouvelable. A cet effet, la Commission de l'océan indien (COI) tient son premier forum régional des énergies durables. Rendez-vous est pris du 28 au 30 mai 2018, à l'hôtel Ravenala Attitude, Balaclava.

«Ce rendez-vous, qui bénéficiera du soutien de l'Agence française de l'environnement de la maîtrise de l'énergie ambitionne de créer un réseau de partenaires de la région et au-delà pour partager les dernières avancées sur l'état de l'art ainsi que des pistes de réflexion », fait ressortir la COI dans un document expliquant les objectifs du forum.



Les fermes éoliennes sont en essor à Maurice et dans le monde.

Les pistes portent, entre autres, sur la gouvernance, l'environnement réglementaire et le climat des affaires pour l'accès à l'énergie, la définition et la mise en œuvre de stratégies énergétiques visant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques.

Ce faisant, les opérateurs et professionnels du secteur énergétique seront en mesure de tisser des liens et de partager expériences et des acquis, de même qu'améliorer l'accès à l'énergie pour les populations de l'océan Indien.

Dans le cas mauricien, favoriser l'émergence de sources d'énergies renouvelables – des centrales solaires photovoltaïques et de fermes éoliennes, par exemple – permettrait de réduire la facture à l'importation pour l'huile lourde et le charbon. Selon le site de la State Trading Corporation, pour les 12 mois se terminant au 30 juin 2017, le pays a acheté quelque 450000 tonnes d'huile lourde. Dans l'équation de l'énergie renouvelable, il faut aujourd'hui considérer la demande grandissante de voitures électriques. Le fabricant américain Tesla est un modèle ayant, jusqu'ici, les faveurs des investisseurs. Comment concilier ces tendances avec une région déficitaire en énergies renouvelables ?

« Ce rendez-vous régional autour de l'énergie se veut annuel afin de suivre les évolutions majeures du secteur », affirme la COI. Elle permettrait la tenue de discussions sur des questions plus spécifiques tels que le territoire et le développement durable, la mondialisation et de nouveaux marchés de l'énergie, les marchés énergétiques et le financement des investissements, les innovations technologiques, la recherche et le développement ou encore le changement climatique.

Marché régional de l'énergie : Les experts examinent

La deuxième réunion du Comité directeur technique du Projet sur le renforcement d'un marché régional de l'énergie durable dans la Région Afrique orientale-Afrique australe-Océan indien (AfO-AA-OI) se tiendra les 25 et 26 avril 2018 à Swakopmund, en Namibie. Le projet vise à répondre aux questions et aux défis liés à la gouvernance et à la réglementation de marché ayant un impact sur la mise en œuvre des projets de développement de l'énergie dans la Région de l'Afrique orientale, de l'Afrique australe et de l'Océan Indien. Il bénéficie d'un Fonds de 7 millions d'euros dégagés au titre du 11e Fonds européen de développement (FED) pour une période de quatre ans à compter de la signature de la Convention de subvention avec le COMESA en mai 2017. La réunion du Comité directeur technique examinera l'état de mise en œuvre de la première année du projet, donnera des orientations pour assurer la réalisation des objectifs du projet et intègrera les nouveaux membres de l'Équipe de gestion du projet. La réunion rassemble cinq communautés économiques régionales : le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté est-africaine (EAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission de l'Océan indien (COI) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). D'autres sont l'Association régionale des régulateurs de l'énergie, les Pools énergétiques régionaux, les Centres des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et les représentants des délégations de l'Union européenne pour les trois sous-régions. L'Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA) coordonne la mise en œuvre du programme. Le programme comprend trois domaines de résultats : le premier est un cadre réglementaire énergetique harmonisé à l'échelle régionale adopté par les institutions régionales et nationales de réglementation, l'accent étant mis en particulier sur les questions transfrontières en vue d'encourager les investissements dans la région ; Le deuxième est le renforcement des capacités réglementaires des autorités réglementaires nationales et le renforcement des capacités des associations régionales (ARÉFOA, EREA et RERA) et des Pools énergétiques (EAPP et SAPP) à inciter de manière proactive le développement du secteur de l'énergie. Le troisième est la consolidation du développement des énergies renouvelables et de la stratégie d'efficacité énergétique, des politiques et lignes directrices réglementaires en vue d'attirer les investissements en énergies propres et de renforcer les capacités dans le domaine de l'énergie propre dans la région ainsi que la transposition en législation interne sur la base de la demande.

24 Avril 2018

http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/peche/31260-smartfish-un-projet-europeen-pour-ameliorer-la-selectivite

Smartfish, un projet européen pour améliorer la sélectivité



Responsable R & D chez Marport France, Didier Caute se félicite de participer, avec Smartfish, au développement de nouveaux instruments d'aide aux captures. (Photo : Bertrand Tardiveau)

Le projet européen Smarfish mobilise diverses techniques pour améliorer la sélectivité : capteurs, analyse de donnée. Marport y participe pour la France.

COI et ses Projets

Politique

23 Avril 2018

https://www.clicanoo.re/clicazot/Article/2018/04/23/Evenements-Tananarive-la-reaction-de-la-Commission-de-lOcean-Indien

Evénements à Tananarive : la réaction de la Commission de l'Océan Indien

Par la voix de son Secrétaire général, la Commission de l'océan Indien (COI) fait part de sa tristesse à l'égard des évènements qui se sont déroulés dans la journée de samedi à Antananarivo. Parce que la Grande île est le pivot de la stabilité, de la croissance et du développement de toute l'Indianocéanie, la COI est d'autant plus attentive à ce que la vie démocratique s'y exerce dans des conditions permettant d'amener le pays en toute tranquillité vers les élections présidentielles prévues en fin d'année. Dans les circonstances présentes, la COI lance un appel à la retenue à l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels de Madagascar pour qu'ils retrouvent la voie du dialogue.

La Gazette

http://www.lagazette-madagascar.com/2018/04/25/a-legard-evenements-tristesse-de-coi-3/

Témoignages

https://www.temoignages.re/international/monde/madagascar-la-coi-appelle-a-la-retenue-et-au-dialogue,92922

Maurice INFO www.maurice-info.mu

http://www.maurice-info.mu/communique-de-la-coi-sur-la-situation-a-madagascar.html

Politique

lexpress.mu

23 Avril 2018

https://www.lexpress.mu/article/330225/affrontements-madagascar-coi-lance-un-appel-retenue

Affrontements à Madagascar : la COI lance un appel à la retenue



Manifestation dans le centre d'Antananarivo contre les nouvelles règles électorales, hier, dimanche 22 avril.

Dans un communiqué, ce lundi 23 avril, la Commission de l'océan Indien (COI) a fait part de tristesse suivant les évènements qui se sont déroulés à Antananarivo, samedi 21 avril. Une manifestation interdite d'opposants dénonçant de nouvelles lois électorales qu'ils accusent de favoriser le pouvoir a dégénéré en affrontements avec les forces de sécurité. Bilan : un mort et 17 blessés.

La COI « lance un appel à la retenue à l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels de Madagascar pour qu'ils retrouvent la voie du dialogue ». L'organisme précise aussi qu'il reste « attentif à ce que la vie démocratique s'y exerce dans des conditions permettant d'amener le pays en toute tranquillité vers les élections présidentielles prévues en fin d'année ».

À savoir que les soldats et policiers ont repris position, ce lundi 23 avril, autour de la place du 13 Mai, au centre de la capitale malgache Antananarivo, pour interdire un rassemblement prévu par l'opposition en mémoire aux victimes des affrontements meurtriers de samedi.

Réactions : les Etats-Unis condamnent la violence

A l'instar d'autres partenaires du pays, les Etats-Unis ont condamné la violence qui s'est produite dans la capitale samedi dernier. Dans un communiqué, l'ambassade américaine a exprimé sa compassion aux familles des victimes.

« Les Etats-Unis sont fermement convaincus de l'importance du respect des droits humains, notamment la liberté de réunion et d'assemblée pacifique, la liberté d'expression ainsi que la liberté de presse », note le communiqué de l'ambassade. Sans oublier d'appeler les acteurs politiques à faire preuve de retenue et à s'engager dans la voie du dialogue à l'avenir.

« Nous restons convaincus que la tenue d'élections libres, justes et inclusives cette année est la meilleure manière d'assurer la stabilité dont Madagascar a besoin pour renforcer sa démocratie, développer son économie et sauvegarder les droits de tous ses citoyens », selon le communiqué.

La COI s'y met aussi

À travers un communiqué, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) fait part de sa tristesse à l'égard des évènements qui se sont déroulés dans la journée de samedi dans la capitale malgache. « Parce que la Grande île est le pivot de la stabilité, de la croissance et du développement de toute l'Indian océanie, la COI est d'autant plus attentive à ce que la vie démocratique s'y exerce dans des conditions permettant d'amener le pays en toute tranquillité vers les élections présidentielles prévues en fin d'année », note l'organisation sous-régionale. Elle lance aussi un appel à la retenue à l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels de Madagascar pour qu'ils retrouvent la voie du dialogue.

https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/revue-presse-regionale-du-26-avril-583053.html

Revue de presse régionale du 26 avril – MADAGASCAR

À Madagascar, les manifestations deviennent quotidiennes sur la place du 13 mai à Antananarivo.

Des milliers de malgaches réclament la démission du président de la République Hery Rajaonarinamampianina. Depuis samedi dernier, jour d'une manifestation violemment réprimée qui a fait 1, 3 ou 4 morts selon les sources, les rassemblements sur cette grande place du centre de la capitale sont quotidiens.

Les journaux font état d'un ballet de voitures diplomatiques entre les différents quartiers généraux des leaders d'opposition et le palais présidentiel de Iavoloha. L'Union Européenne, l'Union Africaine, les Etats-Unis, la Commission de l'Océan Indien… Les ambassadeurs en poste s'activent pour essayer de trouver une solution pacifique. L'opposition a demandé à la Cour Constitutionnelle de destituer le président. Le journal « Midi-Madagascar » observe que « le schéma de ces événements d'avril 2018 est différent de celui de 2002 ou 2009. Cette fois-ci, la décision des forces de l'ordre de laisser libre les manifestants a fait baisser la tension. C'est donc sur le plan politique que va se jouer le bras de fer ».